

LA LETTRE EN CAMPAGNE



N°4 - 18 janvier 2019 - AVANÇONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

EDITO

VOTONS !

Depuis quelques jours, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres, le matériel électoral qui vous permettra de participer au scrutin. Dans cet envoi, vous avez les informations nécessaires aux votes (identifiant et code d'accès) mais également le programme de toutes les organisations syndicales engagées dans cette élection.

Il y a dans cette liasse, des logos, des signatures, des projets que vous avez l'habitude de voir et d'autres que vous ne lisez que tous les 6 ans.

Il y a dans ce courrier, la présentation des femmes et des hommes qui œuvrent tous les jours, 365 jours par an pour la défense des agriculteurs et celle d'autres, habitués à la politique de la chaise vide, et qui ne sortent que tous les 6 ans.

Il y a dans cette enveloppe, ceux qui proposent, qui s'engagent, et ceux qui n'ont pour programme que le dénigrement, la critique et la promesse irréalisable.

Alors à l'heure des choix, nous ne pouvons que vous inciter à voter pour les listes JA76+FNSEA76, pour qu'ensemble, nous continuions à avancer, les pieds sur terre.

PATRICE FAUCON, PRÉSIDENT DE LA FNSEA76 ET GUILLAUME CABOT, PRÉSIDENT DE JA76.

Lait : grâce à le travail des producteurs de lait pris en compte dans la nécessaire revalorisation du prix du lait...

La filière laitière a été au cœur des débats des Etats généraux de l'alimentation auxquels a fait suite la loi alimentation. Après avoir obtenu l'inversion de la construction du prix, la prise en compte d'un indicateur de coût de production dans les critères et modalités de détermination du prix constitue un point central de cette loi. La FNPL a obtenu la nécessité d'une rémunération équivalente à 2 SMIC dans le calcul de ce prix de revient. Cela impose une réévaluation des prix de vente à la distribution de l'ordre de 5 %. Quelques enseignes ont déjà indiqué y être favorables sous réserve d'une garantie de retour aux producteurs.

...viande bovine : la FNB continue de militer pour que la rémunération de l'éleveur soit intégrée dans l'indicateur des coûts de production. La situation est toujours bloquée par l'aval de la filière qui refuse d'avancer sur ce point. Le combat continue !

S'offusquer ou agir, on a choisi !

Dans sa dernière communication aux agriculteurs du département, la Coordination rurale écrit « *En Seine Maritime, il est quasiment impossible de retourner les prairies permanentes ... La cause ? leur maintien est l'un des critères pour l'obtention du paiement vert de la PAC* ». Sauf que depuis, l'eau a coulé sous les ponts, et le ratio en Normandie s'est amélioré. **Pour 2019, le retournement des prairies permanentes, rappelons-le, après avis du Bassin Versant, est possible.** Cette approximation de la CR est l'occasion de rappeler que JA76+FNSEA, sur ce sujet, comme sur les autres, agissent au quotidien pour la défense des producteurs.

Ainsi, souvenons-nous que JA76+FNSEA76 militent depuis la nouvelle PAC pour que le calcul du ratio de dégradation des PP ne soit plus calculé régionalement mais bien à l'échelle nationale. Rappelons-nous qu'en 2017, seuls JA76+FNSEA76 se sont mobilisés en contestant les modalités de calcul du ratio qui devaient nous faire passer en régime de dérogations. N'oublions pas enfin que JA76+FNSEA76 demandent que l'herbe soit reconnue comme une culture à part entière pouvant ainsi entrer dans une rotation longue (supérieure à 5 ans). Et parce que nous partageons aussi le constat que le manque de revenu des éleveurs est la première cause de la disparition de l'herbe, JA76+FNSEA76 se sont fortement impliqués notamment dans la loi Alimentation autour du seuil de revente à perte, de l'encadrement des promotions et de la prise en compte des coûts de production ou encore dans le travail autour de la valorisation du lait normand.

Alors approximation ou action ? A vous de choisir, à vous de voter !

+ Le vote électronique

 Vote en 2 mn



Grattez la zone argentée en haut à gauche
Pour faire apparaître votre code confidentiel



1 Vous recevez vos identifiants par courrier



2 Vous vous connectez sur le site



3 Vous entrez vos identifiants



Voter dès réception du matériel, c'est être sûr de ne pas oublier !

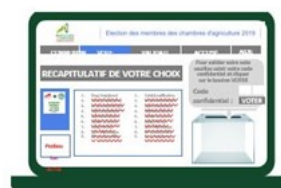


4 Cliquez sur vote et sélectionnez une liste



6 Votre vote est validé
Vous pouvez demander un accusé de réception

Chiffrement de votre bulletin en cours
100 %
Envoi de votre bulletin en cours



5 Insérez votre code confidentiel et cliquez sur voter

Rendez-vous de campagne

Nous vous invitons à échanger avec les candidats des listes JA76+FNSEA76 lors de notre cinquième et dernière réunion de campagne le **mardi 22 janvier** au **GAEC Vimbert - 5 Hameau d'Escures - 76 290 Saint Martin du Manoir**

Le vote par correspondance reste possible

FIN DU VOTE :
le 31 Janvier
à 23h59



ACQUIS ET ACTIONS SYNDICAUX



- Maintien du tarif réduit de la TICPE sur le GNR, le fioul lourd et le gaz. Intégration dans le prix du GNR du remboursement partiel qui permet un gain de trésorerie et une simplification
- Mise en place de l'épargne de précaution pour faire suite à la suppression de la DPA et de la DPI
- Maintien de l'exonération des plus-values professionnelles
- Adaptation du dispositif d'abattement des jeunes agriculteurs
- Mise en place du Comité de Renovation des Normes en Agriculture pour obtenir simplification des normes
- Mise en place d'une opération d'une collecte de pneus usagers pour fin 2019 à moindre coût pour les agriculteurs du département

Élections Chambres d'agriculture

du 14 au 31 janvier 2019

#LESPIEDSSURTERRE

